

## **REUNION du Comité Directeur le 19 septembre 2012**

### **Membres présents**

Dominique BETTINI, Thierry LADEVEZE, Claude MAZET, Yves BOUARD, J-P LARCHÉ, J. DUFFIER, J-F GLASER, B. LEBLANC, Dominique VANNIER.

### **Membres excusés :**

Roger DAVOUST, Pascal PERRIN

## **PROJETS 2013**

### **SEJOUR cyclotourisme**

Serge BOSMAN présente ce projet prévu sur 1 semaine, en pension complète, en mai 2013. Il y travaille avec Daniel COUSTY et a contacté les personnes qui ont l'habitude de participer au voyage itinérant qui sont pour la plupart intéressées. Le programme comprendra une sortie cyclo chaque matin à partir de l'hébergement et l'après-midi sera libre. Les circuits en étoile seront pré établis pour la semaine. Les distances seront voisines de 80 km en fonction des difficultés. Pour l'instant on s'oriente sur le Languedoc-Roussillon en fonction des possibilités d'hébergement et de la tranquillité des routes. Les dates à prévoir sont soit la semaine 21, soit la semaine 22 (La semaine de l'Ascension est complète partout !) Le prix en pension complète sera entre 350 et 400 € (hors participation du club pour les cyclos adhérents licenciés.) Le but est de pouvoir participer au séjour seul ou avec son conjoint, voire des amis si on le désire (dans la limite des places disponibles). Des activités seront prévues pour les personnes qui ne font pas de vélo le matin.

### **MER-MONTAGNE 2013 dans les Pyrénées**

Thierry LADEVEZE propose un parcours sur 400 km entre le Grau du Roi et Andorre. Le sommet homologué pourrait être le Port de Lers (1517m) ou le Col de Jau (1513). Ce serait sur 5 jours dont deux pour les voyages aller et retour en voiture et 3 étapes de vélo. Pour tenir compte de l'expérience de 2012, ce sera moins difficile.

### **Hébergement**

#### **Rappel des règles du RI pour les déplacements sur plusieurs jours**

Pour les nuitées : « Le club apporte une aide financière pour réduire les frais d'hébergement, à hauteur de 50 % des frais supportés par l'adhérent FFCT, dans la limite de 20 €/nuit/adhérent licencié FFCT. Le logement ou la chambre étant occupés par au moins 2 personnes. »

Pour tous les séjours ou voyages itinérants les conditions d'hébergement seront parfaitement précisées avant le départ. La règle étant que le club indemnise sur la base du coût réel d'hébergement avec un plafond, à condition d'être 2 cyclos du club/chambre au moins. Cependant, il est possible de demander une chambre individuelle pour son confort ou pour son conjoint. Dans ce cas, le cyclo acquitte la différence. (Cela n'a pas toujours été le cas !)

Exemples :

1 chambre à 50 € partagée avec un autre cyclo adhérent FFCT du club.

Prix/cyclo =  $50/2 = 25 \text{ €} \times 50 \% = 12.50 \text{ €/nuit}$  (Le plafond étant fixé à 20 €/nuit)

Coût pour le cyclo qui partage sa chambre :  $25 - 12.50 = \mathbf{12.50 \text{ €}}$

1 chambre individuelle à 50 €

Coût pour le cyclo en chambre individuelle :  $50 - 12.50 = \mathbf{37.50 \text{ €}}$

Pour éviter toute discussion, il faudra à l'inscription connaître le nom des personnes qui partagent leur chambre avec lit double ou non. Le nom des personnes qui exigent une chambre individuelle. Les réservations tiendront compte de ces exigences et les chambres seront pré attribuées pour éviter tout problème à l'arrivée à l'hôtel.

## **24h du Mans vélo**

Félicitations à nos 10 concurrents qui ont brillamment représenté notre club dans cette épreuve d'endurance. Le vainqueur en solo a parcouru 862 km soit une moyenne de 35.92 km/h. Par équipe de deux, il y avait 23 équipes dont 3 de St Doulichard !!

La 1ère de St Doulichard a parcouru 682.16 km à la moyenne de 28.42 km/h (D. EVEILLÉ, C. SALMON) 12ème place. La 2ème a parcouru 640.31 km soit 26.67 de moyenne (L. PAULIN, A. GAZEAU) 19ème place. La 3ème a parcouru 602.64 km soit 25.11 de moyenne (R. DAVOUST, L. BERNARD) 21ème place. Par équipe de 4, ils terminent 156ème sur 168 équipes et ont parcouru 657.05 km à la moyenne de 27.37 km/h (B. DELEUME, J-F GLASER, J. DUFFIER, B. LEBLANC). Bravo à eux, il fallait le faire !!

### **Prise en charge par le club du déplacement aux 24h du Mans**

Transport : le CD décide de ne pas participer aux frais de transport dans le cas présent.

Hébergement : Prise en charge forfaitaire d'une nuitée seulement avec application du forfait de 20€/participant. Certains se sont logés à l'hôtel et d'autres en camping car ou caravane.

### **Tarifs des licences pour 2013 (voir la revue N°615 de juillet-août page 51)**

La licence fédérale augmente de 30 centimes et passe de 25 € à 25,30 €

L'assurance ne change pas (MB : 12, PB 12.70, PB + 22, GB 55 €)

La revue reste à 23 €.

Les conjoints et jeunes restent à 10 €

Le CD décide de maintenir la cotisation au club à 13.50 €.

Si la majorité des adhérents prend le PB cela fait :  $25.30+12.70+13.50= 51.50$  €

Le moins cher avec l'assurance mini braquet:  $25.30+12+13.50= 50.80$  €

### **Futur local du club**

La plomberie et l'électricité sont terminées. Nous devrions attaquer les peintures première semaine d'octobre. Le revêtement de sol sera posé à la suite. Notre local devrait être inauguré fin octobre, début novembre.

### **Ronde des Coteaux 2013**

Le programme du CODEP est définitif. Nous organiserons la Ronde des Coteaux le 16/06/2013, route et VTT .Il reste à publier notre manifestation dans Où Irons-nous ? Il faut réfléchir aux circuits route, faire en sorte de parcourir les coteaux de Menetou. A VTT aller aussi à Menetou et faire le ravito de nouveau à l'Etang de Farges. (Éviter la forêt domaniale d'Allogny)

Les inscriptions et le départ auront lieu depuis l'ancien Centre de loisirs. On avait pensé partir du stade des Verdins en utilisant notre futur local. En réfléchissant ce sera mieux de partir de l'ancien Centre de Loisirs qui est toujours libre.

### **Challenge du Centre**

Aucun inscrit pour POULIGNY le 2/09 malgré la publicité faite. (Il y avait eu les 24h du Mans 1 semaine avant)

Il reste le 7/10 à DESCARTES (très joli village !) dans le 37. Pour y aller : Il y a 189 km, il faut 2h19 avec une bonne part d'autoroute.

Claude MAZET est partant et centralisera les inscriptions. Le repas est à 12 € et la date limite d'inscription est fixée au 26/09. L'information fera l'objet du NL.

### **Sortie du jeudi 11/10**

Depuis la réunion du CD, Joseph a proposé la Vallée du Cher.

### **Rallye des Vignobles à COSNE le 14/10**

D. BETTINI centralisera les inscriptions pour organiser le déplacement à Cosne s/Loire.

### **Programme sept et oct**

Désormais, Joseph a mis un petit circuit d'environ 50 km au programme, J-P LARCHÉ se demande si ce circuit sert à quelque chose. Cette option serait surtout utile en début de saison pour accueillir des nouveaux, à condition de les encadrer mais qui le fera ?

J-P LARCHÉ relance l'idée auprès de CD de faire un arrêt obligatoire au point de séparation du grand circuit avec le moyen pour demander qui fait le moyen circuit.

### **Dates et lieux des prochains CD**

8 octobre et 5 novembre à la Salle de Sports.